

RAPPORT ANNUEL
2011-2012



GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

SOMMAIRE



LETTRE AU MINISTRE	3
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	4
CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
Activités du conseil d'administration	8
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	10
PRÉSENTATION	16
Mission	16
Un lieu de diffusion unique	16
REVUE DES ACTIVITÉS	17
Synthèse de la programmation	17
Fréquentation par salle	17
Nombre de jours d'utilisation par salle	17
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	18
RESSOURCES HUMAINES	22
Effectif et personnel régulier	22
RESSOURCES FINANCIÈRES	23
Rapport de la direction	23
Rapport de l'auditeur indépendant	24
États financiers	25
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	38
Développement durable: suivi du plan d'action 2009-2013	38
Politique de financement des services publics	45
La diversité: une valeur ajoutée	46
Mesures de réduction de dépenses	46
Emploi et qualité de la langue française	46
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	46
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	47
COMMANDITAIRES	48

RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

CONCEPTION VISUELLE, ADAPTATION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE
Marie-Michelle Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

PHOTOGRAPHIE (sauf indication contraire)
Louise Leblanc

LETTRE AU MINISTRE



Monsieur Maka Kotto
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2012.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Quarante ans, c'est un jalon important dans la vie d'une institution. Une occasion privilégiée de mesurer le chemin parcouru, de réfléchir aux valeurs qui l'animent et de poursuivre sa mission.

L'équipe du Grand Théâtre de Québec a ainsi profité de cet anniversaire pour diriger son regard vers le passé, le présent et l'avenir. La vision qui s'en est dégagée est de nature à inspirer l'institution pour de nombreuses années.

Comme on a pu le constater pendant la première moitié de la saison 2011-2012, le passé du Grand Théâtre a été une source d'inspiration fertile pour les fêtes du 40^e anniversaire de ce complexe culturel fondé sous les auspices de la Révolution tranquille. En collaboration avec ses organismes résidents et des artistes de tous horizons, le Grand Théâtre a offert au public une série d'activités festives : métissage artistique, dialogue intergénérationnel et diversité des disciplines ont caractérisé ces célébrations qui ont permis de rejoindre les citoyens de tous âges dans le cadre de performances uniques et inattendues, tant dans nos salles qu'en des lieux publics situés aux quatre coins de la ville. Une façon ludique et créative de dire merci à tous ceux et celles qui, depuis le début des années 1970, participent à cette belle aventure.

Comme il se devait, la situation actuelle de la diffusion des arts de la scène a été au cœur des réflexions menées par les membres du conseil d'administration et les membres de la direction pendant cette saison charnière. Ici, comme partout dans le monde, les facteurs économiques, démographiques et technologiques sont en train de façonner un contexte inédit pour la diffusion du spectacle vivant. À cet égard, plusieurs éléments ont nourri nos discussions : la transformation du marché du disque ; l'offre accrue de produits culturels numériques ; le vieillissement de la population ; l'augmentation des coûts de production ; le gel et le retrait d'appuis gouvernementaux aux réseaux de diffusion ; enfin, l'ouverture prochaine de nouvelles salles qui multiplieront le nombre de sièges et de spectacles offerts au public de Québec.

Au terme de l'application réussie du plan stratégique 2009-2012, ces éléments de réflexion ont guidé le conseil d'administration dans la préparation du prochain plan stratégique. À travers la mise en œuvre de cet outil de développement déterminant pour son avenir, le Grand Théâtre entend assumer le leadership qui lui échoit et poursuivre sa réflexion sur la diffusion des arts de la scène dans le contexte actuel ; multiplier les partenariats avec les organismes culturels d'ici et d'ailleurs ; favoriser l'intégration des nouvelles technologies à ses pratiques ; explorer de nouvelles avenues de renouvellement des publics et contribuer activement au développement d'un quartier des arts et spectacles au cœur de la ville de Québec.

Dans un contexte où les défis abondent, les compressions budgétaires exigées par l'État ont aussi fait l'objet de réflexions approfondies. Si le Grand Théâtre parvient toujours à s'acquitter de son double mandat de démocratisation de la culture et de large diffusion des arts de la scène, il est à craindre que la situation dans laquelle ces compressions budgétaires placent l'institution ait des incidences véritables sur ses réalisations futures. Plus que jamais de mise, la créativité de tout le personnel, l'esprit d'innovation et la saine gouvernance devront être soutenus par des appuis gouvernementaux proportionnels à l'ampleur de la mission que le gouvernement du Québec confie à la Société du Grand Théâtre.

En effet, depuis plus de quarante ans, à travers les activités du Grand Théâtre, le ministère de la Culture et des Communications contribue activement au développement culturel de la région de la Capitale Nationale et la qualité de son engagement mérite d'être soulignée. Les Québécoises et les Québécois, par leur présence soutenue dans nos salles, prouvent sans cesse la pertinence de cet appui que nous souhaitons durable et adapté aux défis importants qui touchent la diffusion des arts de la scène.



La saine gouvernance étant au cœur de nos préoccupations, les membres du conseil d'administration ont investi temps et efforts à un exercice essentiel à la bonne marche de notre organisation : l'actualisation des politiques et règlements de la Société du Grand Théâtre de Québec. Plus d'une vingtaine de politiques et de règlements portant sur les aspects les plus cruciaux du fonctionnement de l'organisme ont fait l'objet d'une refonte en profondeur. À travers leur implication dans ce dossier complexe ainsi que dans toutes les tâches qui leur sont confiées, les membres du conseil accomplissent un travail remarquable et je tiens à les remercier pour la générosité et la rigueur avec lesquelles ils préparent l'avenir de notre grande maison des arts.

J'aimerais également souligner le travail réalisé cette année encore par les organismes résidents du Grand Théâtre, dont les activités représentent une part importante de la proposition artistique de l'institution. Leurs nombreuses contributions aux célébrations du 40^e et aux activités de sensibilisation et de développement de publics témoignent de leur volonté de faire du Grand Théâtre un lieu de diffusion vivant et démocratique. Grâce à leurs programmations respectives présentées sur nos scènes, les citoyens de la région ont pu apprécier la diversité et la richesse des disciplines qui animent aujourd'hui les grandes scènes internationales.

Enfin, à l'aube d'un avenir que nous souhaitons rempli de découvertes artistiques stimulantes, je salue toute l'équipe du Grand Théâtre, une équipe aguerrie dont l'expertise et le talent nous permettent d'offrir le meilleur aux artistes, aux producteurs et au public. Dans quarante ans, lorsque nous mesurerons à nouveau le chemin parcouru par le Grand Théâtre de Québec, cet esprit d'équipe sera, j'en suis convaincue, toujours au cœur des valeurs qui auront permis à cette institution majeure de jouer un rôle de premier plan dans le développement culturel de toute la région de la Capitale Nationale.

La présidente du conseil d'administration,

SUZANNE GAGNÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Madame Suzanne Gagné •

Nomination: 25 janvier 2010

Fin du mandat: 25 janvier 2015

M^e Suzanne Gagné est associée du cabinet Létourneau Gagné S.E.N.C.R.L. Admise au Barreau du Québec en 1995, elle pratique en litige civil et commercial. Elle a été membre du Conseil du Barreau de Québec de 2006 à 2010 et du Conseil général du Barreau du Québec de 2007 à 2010. Elle a siégé et siège encore sur plusieurs comités de son ordre professionnel. Depuis 2010, elle préside le comité sur la Cour supérieure du Barreau de Québec.

Président-directeur général

Monsieur Marcel Dallaire

Nomination: 6 avril 2010

Fin du mandat: 6 avril 2015

Marcel Dallaire est actif dans le domaine des arts, de la culture et des grands événements depuis 1975. D'abord associé au secteur du théâtre, il a collaboré par la suite au développement de plusieurs entreprises et institutions culturelles d'importance à titre d'expert conseil, de directeur ou d'administrateur. Parmi celles-ci, on y retrouve notamment Les Grands Feux Loto-Québec, le Festival d'été de Québec, le Carrefour international de Théâtre, le Cirque du Soleil, le Conseil francophone de la chanson et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Il a aussi présidé le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec.

Vice-président

Monsieur Alain Lemay •

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 10 mars 2014

Monsieur Lemay est président de Lemay Michaud Architecture Design Québec et Montréal. Il est membre de l'Ordre des Architectes du Québec depuis 1978, de l'Association des architectes en pratique privée du Québec depuis 1979 (président 1994-1995) et de l'Ordre des Architectes de l'Ontario depuis 2001. Il s'est impliqué activement au sein du Festival d'été de Québec (1991-2009 et président de 1996 à 1998). Il siège également au sein de plusieurs comités de travail de Québec. En 2002, l'École d'architecture de l'Université Laval lui remet le prix « Les Grands noms de l'École d'architecture ».

• Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

•• Comité de vérification

••• Comité de la galerie d'art

Secrétaire

Monsieur François Taschereau •

Nomination: 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat: 13 juin 2016

François Taschereau est musicien et producteur de spectacles. Il a produit le *Fidelcho* du collectif Fidelplasma. Auparavant homme d'affaires, il a créé et dirigé pendant vingt-cinq ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires et dirigée à titre de chef de la direction. Il siège sur le conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.

Madame Johane Desjardins ••

Nomination: 6 mai 2004

Fin du mandat: 10 mars 2014

Au cours des vingt et une dernières années, Madame Desjardins a œuvré dans le milieu des communications, des relations publiques, de l'organisation d'événements et de la production de concerts. Parallèlement, elle a été membre du conseil d'administration de la Fondation de Lauberivière et membre du comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale. Depuis cinq ans, la pomiculture est devenue son centre d'intérêt principal.

Monsieur Jean-François Fournier

Nomination: 10 mars 2010

Fin du mandat: 10 mars 2014

M^e Jean-François Fournier pratique en droit corporatif, fusion et acquisition d'entreprises, en financement des entreprises et en droit immobilier à titre d'associé au sein du cabinet Rivard Fournier, Avocats. M^e Fournier est membre du Barreau du Québec depuis 1986, ayant précédemment obtenu un Baccalauréat en droit (LL.B.), un diplôme en droit notarial (D.D.N.) et une maîtrise en droit (LL.M.) à la faculté de droit de l'Université Laval. Il a pratiqué le droit dans les plus prestigieuses firmes d'avocats canadiennes et québécoises. M^e Fournier est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, notamment celui de l'Association des diplômés de l'Université Laval où il siège à titre de président.



Monsieur Gilles Moisan ●●

Nomination: 16 janvier 2007

Fin du mandat: 13 juin 2016

Monsieur Moisan comptable professionnel agréé (FCPA, FCA) a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Gilles Moisan a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec-secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur-général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

Madame Madeleine Nadeau

Nomination: 30 janvier 2002

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Nadeau est titulaire d'une maîtrise en administration (MBA) et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. De 1977 à 2007, elle a occupé, au Collège François-Xavier-Garneau, la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises. Madeleine Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région de Québec. Depuis 2006, elle assume la présidence du conseil d'administration de l'Institut Universitaire de Cardiologie et de Pneumologie de Québec. Auparavant, elle a été élue présidente du Conseil régional de Concertation et de Développement de la région de la Capitale nationale pour trois mandats successifs. De plus, elle a assumé pendant neuf ans la présidence du conseil du Fonds de Solidarité de la région de Québec, société de capital de risque. Madame Nadeau a siégé pendant plusieurs années au Conseil des Partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec et au Conseil Supérieur de l'Éducation.

Madame Louise Clément

Nomination: 13 juin 2012

Fin du mandat: 13 juin 2016

Madame Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion, de la planification stratégique, du marketing et des communications. Elle occupe actuellement le poste de directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats. Elle a été directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur de Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle siège au conseil d'administration de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle a aussi siégé comme administratrice à l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

Membre sortant

Madame Julie Rouleau ●●

Nomination: 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat: 1^{er} novembre 2010

Madame Julie Rouleau est titulaire d'un Baccalauréat en administration des affaires, mineure en ressources humaines. Elle œuvre depuis neuf ans chez Desjardins. Elle occupe présentement un poste de conseillère en gestion du changement pour le secteur assurance de dommages. Auparavant, elle a œuvré dans le secteur responsable du développement organisationnel et des projets en ressources humaines au sein de cette même entreprise.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2011-2012, le conseil d'administration a siégé à neuf reprises. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétence, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2011-2012, le comité a :

- procédé à une analyse de la situation des ressources humaines;
- effectué un suivi des dépenses de fonction du président-directeur général;
- procédé à l'évaluation du président-directeur général.

Le comité a tenu séance à quatre occasions.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de compte, de l'intégrité de l'information financière et des états financiers, de même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a :

- pris connaissance du plan de vérification pour l'exercice 2010 2011;
- examiné les états financiers au 31 août 2011 avec le Vérificateur général du Québec;
- s'est assuré de l'indépendance des auditeurs externes;
- assuré le suivi d'un commentaire du Vérificateur général du Québec;
- procéder à la révision de politiques administratives;
- effectué le suivi des états financiers mensuels;
- procéder à l'analyse du budget 2011-2012.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction. Au cours de l'exercice 2011-2012, le comité de vérification s'est réuni quatre fois.

RÉUNIONS

Administrateur	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
	(9 réunions)	(4 réunions)	(4 réunions)
Suzanne Gagné	9/9	4/4	4/4*
Alain Lemay	5/9	4/4	-
François Taschereau	6/9	4/4	-
Marcel Dallaire	9/9	4/4	4/4
Johane Desjardins	8/9	-	4/4
Jean-François Fournier	9/9	-	-
Gilles Moisan	8/9	-	4/4
Madeleine Nadeau	8/9	-	-
Julie Rouleau	7/8	-	3/4
Louise Clément**	0/1	-	-

* M^{me} Gagné assiste aux réunions du Comité de vérification sur une base volontaire.

** M^{me} Clément a été nommée le 13 juin 2012.



RÉMUNÉRATION

Conseil d'administration

Les membres de conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret par le Conseil des ministres.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale ²
Président-directeur général – Marcel Dallaire ¹	162 144 \$
Directrice de l'administration – Nathalie Bélanger	125 215 \$
Directeur de la programmation – Michel Côté	113 858 \$
Chef du service de la billetterie – Jean Lemieux	101 123 \$
Chef des services scéniques – Michel Desbiens	100 517 \$

1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'emploi supérieur à temps plein. Selon le décret 326-2012, le maximum de la grille des pourcentages de boni au rendement est de 0% pour l'année débutant le 1 avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012.

2 La rémunération totale inclut le salaire de base et la contribution de la Société à l'assurance collective et au fonds de pension. S'il y a lieu, elle inclut également le versement des maladies et les cotisations professionnelles.

Tel que prescrit par la *Loi 100*, aucune rémunération variable n'a été versée en 2011-2012 à la suite de l'évaluation du rendement de l'exercice 2010-2011.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chaque année, la préparation du bilan de saison nous permet de rendre compte du travail accompli par la Société du Grand Théâtre de Québec. À travers ses réalisations, on retrouve non seulement la concrétisation de sa mission mais aussi sa vision des enjeux et des défis des prochaines années. Par la diversité de ses activités, le Grand Théâtre est un véritable carrefour de la vie artistique québécoise. Depuis plus de quatre décennies, il remplit un rôle essentiel dans le développement culturel de la capitale nationale et du Québec. La saison 2011-2012 s'est résolument inscrite dans la poursuite de cet objectif.

40^e ANNIVERSAIRE

En commençant la saison avec les festivités du 40^e anniversaire, le Grand Théâtre a voulu célébrer avec les citoyens de la région de Québec en allant à leur rencontre, dans le but de partager la fierté qu'inspire la formidable aventure artistique inaugurée au début des années 1970. Le mot clef de ces célébrations fut sans contredit l'ouverture : ouverture au plus large éventail des arts de la scène, ouverture à la population de la région et, bien sûr, ouverture vers l'avenir. Une ouverture qui s'est aussi manifestée à travers la participation créative de nos organismes résidents.

En début de saison, le spectacle inaugural de l'Orchestre symphonique, retransmis simultanément sur un écran géant installé sur la façade du Grand Théâtre, a permis de rejoindre un public qui n'a pas nécessairement l'habitude de fréquenter ce type de spectacle. Des centaines de citoyens ont pu voir et entendre les musiciens de l'orchestre interpréter des œuvres marquantes du répertoire, se familiarisant ainsi avec une forme artistique qui les a ravies. Le Théâtre du Trident a, quant à lui, participé à une magnifique performance de rue à la faveur de laquelle vingt-quatre personnages issus de quarante années d'aventures théâtrales ont investi le paysage urbain et fait vibrer la rue Cartier au rythme des répliques qui, depuis la fondation de la compagnie, ont touché le cœur de milliers de spectateurs. De leur côté, les membres du chœur de l'Opéra de Québec ont fait vivre aux clients du centre d'achats Laurier Québec une expérience inoubliable, en se produisant dans l'aire de restauration du vaste complexe, à la faveur d'un flashmob lyrique émouvant.

Autre intervention artistique présentée avec succès dans un lieu public de la région, l'évènement danse livré par la compagnie Le fils d'Adrien danse a créé une rencontre exceptionnelle avec la clientèle de Place Fleur de Lys. La

chorégraphie d'Harold Rhéaume, intitulée *Je me souviens*, a ensuite été reprise sur le toit du Grand Théâtre, avec la ville de Québec à ses pieds.

Enfin, une réalisation picturale liée aux célébrations a fait couler beaucoup d'encre : la création, par le tandem d'artistes visuels Doyon-Rivest, d'un graffiti monumental sur la façade du Grand Théâtre. Tracée en pleine nuit, l'œuvre a créé un formidable effet de surprise chez les passants qui l'ont découverte le lendemain en se rendant au travail. Quarante ans après l'impact produit par la murale du Grand Théâtre et les mots de Claude Péloquin, nous avons montré, avec cette profession de foi envers la liberté artistique, que l'institution demeure aussi jeune qu'au moment de sa création et qu'elle sait susciter les réactions et frapper l'imagination des Québécoises et des Québécois.

À la veille des fêtes de fin d'année, le point culminant de cette saison anniversaire a pris la forme d'un événement-spectacle s'appuyant sur la rencontre des générations d'artistes qui, depuis l'ouverture du Grand Théâtre, font vibrer nos salles. Cette soirée de métissage artistique a permis aux spectateurs d'apprécier la richesse des émotions que les artistes d'ici ont su mettre en mots et en musique au cours des quarante dernières années.

Un grand merci à Martin Genest et à Louis Tremblay qui ont assuré la direction artistique des célébrations du 40^e anniversaire ainsi qu'à toute l'équipe du Grand Théâtre ! À l'aube d'un avenir s'inscrivant sous le signe du dialogue avec la communauté, ces célébrations ont montré que la jeunesse de cœur du Grand Théâtre, des organismes résidents, des artistes et des artisans constitue la meilleure assurance de notre capacité commune à innover et à préparer l'avenir.

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

C'est cette capacité qui nous a permis, au cours de la saison 2011-2012, de développer une programmation riche et diversifiée grâce à laquelle le Grand Théâtre est demeuré un carrefour vital où, quel que soit le jour de l'année, la population de Québec peut découvrir et apprécier des œuvres représentatives des courants les plus fertiles en arts de la scène. Ce sont ainsi 268 000 spectateurs qui ont assisté à 368 représentations offertes à la Salle Louis-Fréchette, à la Salle Octave-Crémazie et dans les foyers de ces deux salles. Toujours résolu à favoriser les contacts entre le public, les artistes émergents et les créateurs de renom, le Grand Théâtre a été associé à la présentation de 24 % de la programmation de cette saison. Chanson, variétés et



De gauche à droite : **La Grande Aventure Arometis** • *La Nuit des Rois* – **Théâtre du Trident** • *The Tempest* – **Festival d'opéra de Québec** • **Carrefour international de théâtre de Québec**

danse d'ici et du monde entier ont encore une fois été au cœur de notre offre au public québécois qui a répondu avec enthousiasme.

Dans la poursuite de sa mission, le Grand Théâtre s'est à nouveau appuyé sur le travail de ses organismes résidents dont les activités comptent pour 52% des représentations offertes dans nos salles. Au Club musical, le public a pu découvrir des pianistes de très grande classe, Evgeny Kissin et Murray Perahia, ainsi que le fabuleux harpiste Xavier de Maistre, au cours de soirées mémorables. L'Opéra de Québec, fidèle à son habitude, nous a offert de magnifiques productions qui resteront longtemps gravées dans les mémoires, dont *Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski et *The Tempest*, de Thomas Adès, dans une mise en scène de Robert Lepage, en première mondiale dans le cadre du Festival d'opéra de Québec.

Du côté de l'Orchestre symphonique de Québec, la venue du nouveau directeur musical Fabien Gabel a su réjouir les mélomanes, tout comme la présence du pianiste Alain Lefèvre, artiste associé de l'orchestre, qui a magnifiquement ouvert la saison. Enfin, le Théâtre du Trident a offert aux amateurs d'art dramatique une saison de grande qualité, en plus d'être à l'origine de trois importantes tournées européennes. Par ailleurs, en complément de l'offre des organismes résidents, les spectacles présentés par les producteurs externes ont totalisé 24% de la programmation de cette saison.

Confronté à un marché en transformation profonde et à des compressions budgétaires sévères, le Grand Théâtre a réussi, grâce à de nouvelles initiatives ainsi qu'à l'effort de toute l'équipe de permanents, à conclure cette année financière avec un surplus d'opérations et à atteindre un taux d'assistance moyen de 73% pour l'ensemble de ses salles.

DES PARTENARIATS FERTILES

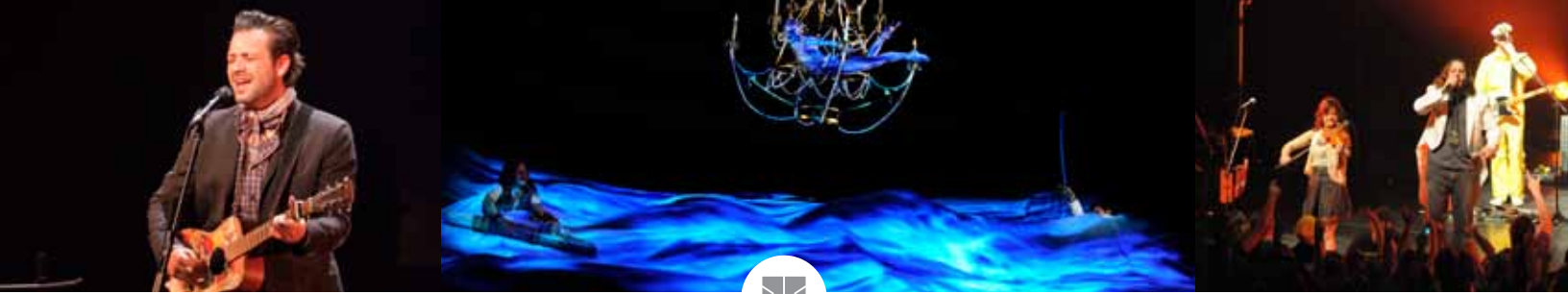
Parmi les avenues qui nous ont permis, au cours de la saison 2011-2012, de rejoindre avec succès un public dont les habitudes sont manifestement en mutation, de nouvelles formes de collaborations avec nos compagnies résidentes et avec des organismes et artistes d'ici et d'ailleurs ont plus que jamais confirmé la pertinence des échanges et du partage d'expertises. Ces collaborations ont permis au Grand Théâtre d'élargir son champ d'activités, d'étendre son réseau de partenaires et de diversifier son offre afin de manifester clairement son désir d'enrichir sa relation avec le public.

Dans le cadre d'un partenariat établi avec la deuxième édition du Festival d'opéra de Québec, nous avons mis le plateau de la Salle Louis-Fréchette à la disposition du metteur en scène Robert Lepage pendant plusieurs semaines; dans le cadre de cette résidence, toute l'équipe de l'opéra *The Tempest* a pu travailler intensément aux préparatifs de la première de ce spectacle exceptionnel. Transformée en véritable laboratoire de création, la salle a ainsi accueilli les concepteurs, interprètes et équipes de production engagés dans une démarche d'exploration artistique de tout instant visant à raffiner la proposition qui fut enfin dévoilée avec succès dans une coproduction réunissant le Festival d'opéra de Québec, le Metropolitan Opera de New York, l'Opéra de Vienne et Ex Machina.

Toujours engagé dans la diffusion de la danse au Québec, le Grand Théâtre a joint son expertise à celle de La Rotonde afin d'offrir une résidence au chorégraphe Harold Rhéaume et à sa compagnie Le fils d'Adrien danse, en vue de la création d'une nouvelle œuvre, *Fluide*. Le réputé chorégraphe de Québec a pu bénéficier de l'usage du plateau de la Salle Octave-Crémazie, de la salle de répétition et des équipements d'éclairage afin de développer sa nouvelle création. Le partenariat, qui réunissait les deux principaux diffuseurs en danse à Québec, a également donné lieu à une entente de coproduction entre l'Agora de la danse, le Festival danse Canada, la Rotonde et le Grand Théâtre.

La saison 2011-2012 a aussi été l'occasion, pour notre organisme, de mettre sur pied des collaborations qui lui ont permis d'accentuer son engagement dans la diffusion en art visuel à Québec, de même que sa visibilité auprès de nouveaux publics. Dans le cadre d'un partenariat avec Manifestation internationale d'art de Québec, le Grand Théâtre s'est fait hôte d'une œuvre de l'artiste Jacques Samson, *Excroissances*, présentée dans les entrées vitrées situées du côté ouest de l'édifice, pendant le festival Manif d'Art 6. Visible depuis la rue St-Amable et le boulevard René-Lévesque, l'œuvre de lumière, d'ombre et de mouvement renouvelait le regard du spectateur sur l'ensemble architectural créé voilà plus de quarante ans par l'architecte Victor Prus, symbolisant ainsi l'engagement de notre institution à renouveler sans cesse sa contribution artistique à la communauté.

En partenariat avec la Fondation One Drop, la Fondation Desjardins, la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec, le Grand Théâtre a aussi participé, pendant l'été 2012, à la tenue de l'exposition



De gauche à droite : **Adam Cohen • *The Tempest* – Festival d'opéra de Québec • Les Cowboys Fringants**



GAIA. Présentée à la fois dans l'enceinte du Grand Théâtre, sur la façade de l'édifice et dans le Parc de l'Amérique-Française, l'exposition regroupait une sélection de soixante photographies grand format de la Terre, prises par le fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, pendant son séjour à bord de la Station spatiale internationale. Œuvre de sensibilisation au miracle de l'eau et à son lien vital avec la vie terrestre, GAIA fut une autre occasion, pour le Grand Théâtre, de renouveler le dialogue avec les citoyens, en s'intégrant toujours davantage à son milieu et en affirmant son adhésion à des valeurs essentielles pour l'humanité.

S'inscrivant dans cette démarche de partenariat et de visibilité, la collaboration du Grand Théâtre avec l'International des musiques sacrées de Québec a permis à notre institution de participer à cette autre grande manifestation artistique tenue à Québec, par la présentation d'une exposition consacrée à l'artiste-peintre Pierre Lussier.

Enfin, toujours au chapitre des collaborations significatives de la saison, nous ne pouvons passer sous silence notre partenariat avec le Conservatoire de musique de Québec. En partageant des locaux de travail avec les étudiants et en invitant ceux-ci à tenir leurs répétitions d'orchestre dans la salle de répétition qui accueille habituellement l'Orchestre symphonique de Québec, nous avons voulu contribuer aux objectifs pédagogiques du Conservatoire d'une manière permettant aux étudiants de parfaire leur apprentissage dans des conditions favorisant l'excellence.

Année de célébration et de partenariats fertiles, la saison 2011-2012 aura cependant été la dernière pour le Théâtre de Sable, dont la genèse remonte à la création des Marionnettes du Grand Théâtre de Québec en 1974. Fondées et animées par la marionnettiste Josée Campanale et l'auteur Gérard Bibeau, ces deux compagnies ont créé, en nos murs, trente-cinq productions qui ont ravi le cœur des petits et des grands en les transportant dans des univers poétiques d'une infinie richesse. Toute l'équipe du Grand Théâtre souhaite rendre hommage aux fondateurs du Théâtre de Sable, dont les créations, largement diffusées en Europe et sur le continent nord-américain, ont marqué l'histoire du théâtre québécois et l'imaginaire de plusieurs générations.

SENSIBILISATION ET DÉVELOPPEMENT DE PUBLIC

Dans la poursuite de sa mission, le Grand Théâtre a maintenu, au cours de la saison 2011-2012, ses efforts visant le développement de nouveaux publics. Cet aspect

important de notre plan stratégique a permis, cette année encore, d'ouvrir nos portes à des clientèles de tous âges qui ont pu se familiariser avec nos activités et avec celles de nos organismes résidents. La modulation des ententes nous liant à l'Orchestre symphonique de Québec et au Théâtre du Trident s'est traduite par un accès à des matinées à prix abordables pour plusieurs groupes d'enfants provenant de milieux populaires ainsi que pour de nombreux groupes scolaires de la région.

La quinzième participation du Grand Théâtre aux Journées de la culture a également permis à de nombreux citoyens de tous âges de se familiariser avec différentes disciplines des arts de la scène. De même, la série Croissants-Musique a remporté une fois de plus un vif succès, fournissant une occasion appréciée de rapprochement entre les citoyens et les artistes qui, les dimanches en matinée, ont pu explorer des répertoires riches et variés. Par ailleurs, les étudiants du Conservatoire de musique de Québec ont eu l'occasion, cette saison, de goûter l'atmosphère qui règne les soirs de générale, alors que l'Opéra de Québec leur a ouvert ses portes.

Enfin, une tradition indémodable s'est poursuivie cette année avec la présentation du ballet *Casse-Noisette*, des Grands Ballets canadiens de Montréal, avec le concours de l'Orchestre symphonique de Québec. Inspiré du conte d'Hoffman, ce ballet légendaire a su charmer un public de tous âges, qui s'est laissé emporter par la musique de Tchaïkovski et la magnifique chorégraphie de Fernand Nault.

UN LIEU À LA HAUTEUR DE SA MISSION

Le maintien des actifs du Grand Théâtre, essentiel à la poursuite de sa mission, se traduit, chaque année, par d'importants investissements consentis tant à l'édifice qu'aux infrastructures scéniques. Reflet de notre volonté de faire vivre au spectateur une expérience surpassant ses attentes, cet aspect de notre démarche nous permet de l'accueillir dans un environnement exceptionnel et d'offrir aux artistes, aux organismes résidents et aux producteurs externes, des équipements favorisant l'excellence en termes de diffusion. Grâce à ce travail de fond et au soutien de l'État, nos salles peuvent accueillir des productions complexes et exigeantes qui positionnent avantageusement l'offre du Grand Théâtre et contribuent à sa réputation de diffuseur majeur au pays.

Au chapitre des immobilisations réalisées au cours de la saison 2011-2012, nous avons finalisé l'installation du nouveau système d'amplification sonore de la Salle



De gauche à droite : **Yanni • Catherine Major • Alain Lefèvre et l'OSQ**



Louis-Fréchette; sa mise en service, à l'occasion du spectacle de clôture des festivités entourant le 40^e anniversaire du Grand Théâtre, a permis de confirmer l'entière pertinence des choix effectués par l'équipe des Services scéniques. L'équipe a également travaillé à l'élaboration de plans et devis destinés à la projection d'images vidéo sur la façade de l'édifice. De plus, l'équipe du Service de l'immeuble a réalisé des travaux majeurs dans le cadre d'un important chantier visant la mise aux normes de la sous-station électrique du Grand Théâtre.

Réalisée au cours de la saison précédente, la murale vidéo du foyer principal a commencé à livrer ses promesses dès sa première année d'utilisation. Tantôt élément de décor fluide, tantôt surface d'animation pour la tenue d'activités telles que des lancements de saison et des galas de remises de prix, la murale est aussi devenue un outil de communication international lorsqu'elle a permis de rassembler, en temps réel, des interlocuteurs de Québec et de New York, à l'occasion du lancement de la coproduction de l'opéra *The Tempest*. La saison qui s'amorce nous fournira d'autres occasions d'explorer les nombreux usages de cet outil polyvalent, notamment par la diffusion d'une œuvre vidéo illustrant la diversité des disciplines artistiques présentées au Grand Théâtre. Parmi les autres avenues qui feront l'objet de recherches, notons l'utilisation thématique de la murale en complément à des productions, de même que sa mise à disposition d'artistes de la vidéo qui seront invités à créer une œuvre en lien avec les activités artistiques présentées en nos murs.

Autre projet important qui a retenu notre attention cette année, celui de la mise en lumière de l'édifice a continué de franchir des étapes décisives de sa mise en œuvre. À la suite de l'annonce du projet en mars, une série d'essais concluants fut suivie du début des travaux qui, à terme, permettront de mettre en valeur, avec élégance et sobriété, les qualités architecturales du Grand Théâtre et rendre sa présence perceptible de jour comme de nuit. Réalisé avec la complicité de la Commission de la capitale nationale du Québec, ce projet, dont l'inauguration aura lieu au cours de la saison 2012-2013, contribuera positivement aux efforts visant à inscrire le Grand Théâtre dans la vie et l'imaginaire de sa communauté, afin qu'il en devienne un élément essentiel.

C'est dans ce même esprit que l'équipe du Grand Théâtre s'est consacrée avec énergie et créativité à l'élaboration du projet de modernisation et de développement du Grand

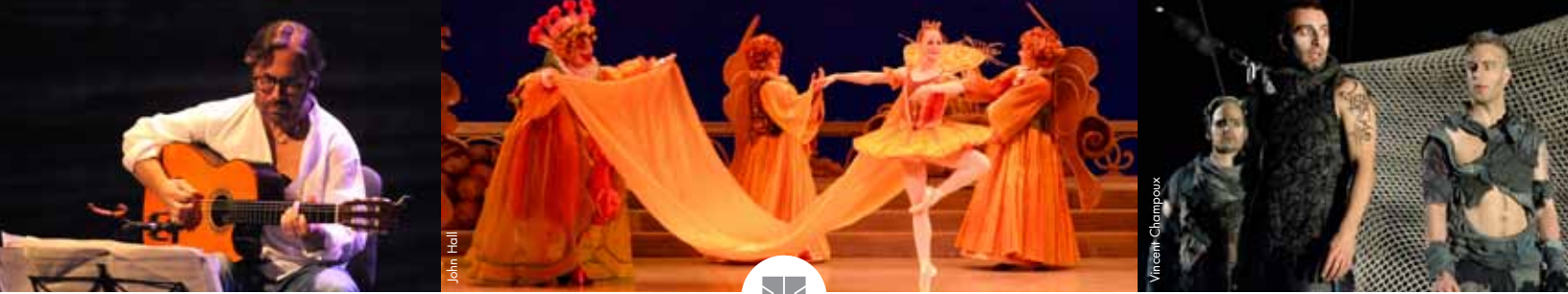
Théâtre de Québec, que nous présentons dans le rapport déposé l'an dernier. S'appuyant sur une démarche de longue haleine, ce projet vise à regrouper le Conservatoire de musique de Québec, le Conservatoire d'art dramatique de Québec, la direction nationale des conservatoires, les organismes résidents qui nous sont associés et, enfin, l'ensemble de nos activités au sein d'un nouveau complexe qui fera du quadrilatère du Grand Théâtre un pôle d'apprentissage, de création et de diffusion vital et représentatif du dynamisme des arts de la scène à Québec.

Ce projet, qui a franchi une étape importante avec la réalisation de l'étude de faisabilité et de l'étude d'évaluation des coûts, favorisera le développement d'un lien fort et synergique entre la formation académique et la diffusion professionnelle des arts de la scène. Un lien grâce auquel le Grand Théâtre deviendra un lieu d'échanges entre les professionnels du milieu artistique, la relève étudiante et les citoyens.

Ouvert sur son environnement et sur la communauté, ce projet structurant permettra par ailleurs au Grand Théâtre de poursuivre le développement souhaité et essentiel d'un quartier dédié aux arts de la scène au cœur de notre capitale nationale. En quarante ans d'existence, dans le cadre de sa mission visant à démocratiser la culture et à favoriser l'accès du plus grand nombre aux œuvres scéniques d'ici et d'ailleurs, le Grand Théâtre a pris une place centrale dans la vie des Québécois et des Québécoises. Avec ce projet, il se donne les moyens de bâtir un lieu de rassemblement, d'apprentissage et d'échange pour le Québec de demain.

PLAN STRATÉGIQUE

La saison 2011-2012 coïncidait avec la troisième et dernière année prévue à l'échéancier du Plan stratégique 2009-2012. La réalisation des actions décrites dans ce document d'orientation a permis l'atteinte des principaux objectifs fixés pour cette période d'activité. À travers le bilan d'application du plan stratégique, les membres du conseil d'administration et le personnel du Grand Théâtre ont pu, cette saison, faire le point sur la situation actuelle de notre organisme et sur les enjeux et défis qui se posent à lui; cet important exercice de réflexion nous a conduit à définir notre vision des années à venir, déterminer des objectifs à moyen et à long terme, identifier les priorités et cibler les actions qui en favoriseront l'atteinte.



De gauche à droite : **Al Di Meola • Casse-Noisette – Les Grands Ballets Canadiens de Montréal • L'Odysée – Théâtre du Trident**



ENJEUX

Ainsi qu'on a pu l'observer et le relever depuis quelques années, il ne fait aucun doute que la situation mondiale de la diffusion des arts de la scène touche le Québec et la région de la Capitale-Nationale. Si, en dépit de ce contexte défavorable, le Grand Théâtre a réussi à maintenir son niveau d'activité et de succès à un seuil enviable, il est, lui aussi, affecté par les effets de cette situation complexe. Le phénomène est récent et, surtout, en évolution permanente.

Comme nous l'avons indiqué, les tendances actuelles - économiques, sociales, culturelles - influencent profondément le contexte dans lequel évolue le Grand Théâtre. Sur le plan démographique, nous assistons à la fois à un vieillissement accentué de la population et à l'émergence de jeunes générations porteuses de nouvelles valeurs et caractérisées par des habitudes de consommation culturelle en mutation rapide. Au chapitre des technologies, l'évolution des outils numériques fournit de nouvelles avenues de diffusion tant aux artistes œuvrant dans des disciplines traditionnelles qu'à ceux qui poursuivent des démarches de création multidisciplinaires. Le lien entre l'artiste et son public se trouve ainsi en redéfinition constante et accélérée. Par ailleurs, l'explosion du numérique dans les communications, qui permet aux citoyens d'être en réseau en tout temps et en tous lieux, favorise le partage de coups de cœur et encourage l'autonomie du spectateur qui, par conséquent, est de plus en plus difficile à fidéliser.

Conjugués aux effets d'une situation économique instable, à une offre de spectacles gratuits en forte croissance et à l'implantation prochaine, à Québec, de nouvelles salles qui ajouteront près de 20 000 sièges à l'offre actuelle, ces facteurs posent des défis importants à toute organisation soucieuse de demeurer performante et, à plus forte raison, à un diffuseur dont le mandat consiste à offrir aux citoyens près de 2400 sièges, 365 jours par année.

Bien entendu, les défis sont générateurs de réflexion et d'innovation. Devant se pencher sur la complexité des facteurs qui affectent l'industrie et la poursuite de notre mission, notre comité de travail a poursuivi sa démarche et a remis son rapport au Conseil d'administration qui y a trouvé une assise solide pour l'élaboration du Plan stratégique 2012-2016. Dans une perspective d'adaptation de nos pratiques à un contexte en évolution rapide, cette réflexion essentielle devra se poursuivre à tous les niveaux.

Dans le même ordre d'idées, le Grand Théâtre a participé, de concert avec d'autres acteurs du milieu de la diffusion, au Comité de travail sur la diffusion des arts de la scène, mis sur pied par le ministère de la Culture du Québec.

Le contexte financier auquel est confronté l'État constitue un autre enjeu de taille pour une Société d'état. Les objectifs fixés par le Gouvernement du Québec au chapitre de la rationalisation des finances publiques ont entraîné, cette année encore, des compressions budgétaires majeures pour le Grand Théâtre, au moment même où il doit relever les défis posés par un marché en pleine mutation. Ces coupures ont imposé des choix difficiles à l'issue desquels la marge de manœuvre de l'institution est maintenant considérablement réduite. Grâce à l'engagement de tout le personnel et au développement de solutions créatives, la mission du Grand Théâtre a pu être protégée, mais il ne fait aucun doute que sa poursuite risque d'être compromise si la tendance amorcée avec les compressions des dernières saisons devait durer.

S'appuyant déjà principalement sur des sources de revenus autonomes quant à son budget de fonctionnement, le Grand Théâtre entend bien sûr maintenir le dialogue avec l'entreprise privée afin de poursuivre le développement de partenariats bénéfiques pour toutes les parties; la vitalité culturelle d'une ville moderne constitue en effet un facteur d'attraction et de rétention des ressources humaines et, conséquemment, un atout important pour les entreprises qui, de plus en plus, doivent faire face à une pénurie de main d'œuvre. Conclue au cours de la saison 2011-2012, la reconduite d'une importante entente liant le Grand Théâtre et La Capitale groupe financier s'inscrit précisément dans cette optique de partenariats réciproquement bénéfiques.

Au chapitre des ressources humaines, les défis posés par les départs à la retraite d'une partie de notre personnel ont suscité la formation du Comité de travail sur les ressources humaines; le renouvellement des effectifs et le maintien des expertises développées par nos équipes sont au centre des préoccupations de ce groupe de travail qui poursuivra son analyse et sa réflexion au cours de la saison 2012-2013.

Par ailleurs, l'optimisation des ressources demeure une priorité qui se traduira par l'identification et la mise en œuvre de pratiques renouvelées grâce auxquelles le Grand Théâtre continuera d'accroître sa productivité. Cette démarche, qui fait appel à la créativité de toute l'équipe,



Richard Haughon



Michèle Cavaleca



De gauche à droite : • *Vertical Road* – Akram Khan Company • Albin de la Simone et Alexandre Tharaud • Daniel Lavoie • Agwa – Compagnie Käfig

est déjà activement engagée et a permis, au cours de la saison 2011-2012, de développer des solutions novatrices qui nous ont notamment permis de doter le Grand Théâtre d'un système de téléphonie s'appuyant sur la fibre optique et grâce auquel d'importantes économies ont déjà été réalisées.

Enfin, pendant la saison 2011-2012 nous avons convenu des ententes de principe relatives au renouvellement des conventions collectives pour le personnel d'accueil, ainsi que pour les membres du personnel représentés par le Syndicat canadien des fonctionnaires provinciaux et par l'International Alliance of Theatrical Stage Employees (IATSE).

L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

Comme il l'a fait pendant ses quarante premières années d'existence, le Grand Théâtre a réalisé, au cours de la saison 2011-2012, de nombreux projets d'envergure. Ces accomplissements sont le fruit d'un travail collectif qui s'appuie sur l'expertise et l'engagement soutenu des différentes équipes ainsi que sur leur capacité à communiquer, à s'adapter à un contexte changeant et à innover.

Les défis techniques et logistiques ont été nombreux pendant cette année: création du spectacle commémoratif du 40^e anniversaire; diffusion extérieure du concert inaugural de l'Orchestre symphonique; création de l'opéra *The Tempest*; vente de billets et contrôle d'accès des spectateurs pour le spectacle de Madonna sur les Plaines d'Abraham, pour ne nommer que ceux-là. Ces projets ont fait appel à toutes les ressources de notre organisation et ont démontré notre habileté à créer des solutions sur mesure pour des situations nouvelles. Une fois encore, notre expertise en est sortie grandie et nous nous sentons prêts à faire face avec succès aux défis de la saison 2012-2013. C'est donc avec une grande fierté que je tiens à adresser mes remerciements à toute l'équipe du Grand Théâtre, pour son engagement indéfectible et pour l'immense travail accompli au cours de la saison 2011-2012.

Il m'importe aussi de remercier les membres du conseil d'administration du Grand Théâtre qui ont accompli un travail essentiel sous la présidence de Madame Suzanne Gagné. Le lien de confiance qui unit la permanence et le conseil d'administration constitue la meilleure garantie d'une action concertée visant les meilleurs intérêts de l'institution que nous avons la mission de protéger et de développer. Je souhaite aussi adresser mes remerciements à nos partenaires d'affaires dont l'appui nous permet d'accomplir notre travail dans des conditions qui en favorisent le succès, année après année.

Il me tient également à cœur de témoigner de notre reconnaissance envers les artistes et les organisations artistiques qui, de saison en saison, permettent au Grand Théâtre de présenter, au public de la région, une offre représentative de l'excellence, toutes disciplines confondues. Ces créateurs engagés et passionnés proposent un dialogue fait de sensibilité et de vision auquel nous sommes infiniment heureux d'être associés.

Enfin, une part importante du mérite relatif au succès de cette 41^e saison revient au public de la région de la Capitale-Nationale. Depuis 1971, la confiance que vous nous accordez constitue le plus bel encouragement que nous puissions espérer. Votre désir de partager ensemble, et avec nous, les plaisirs, les surprises et les émotions que recèle le spectacle vivant nous permet d'inscrire Québec au sein des grands réseaux de tournées. Votre appui représente notre meilleur atout pour attirer des artistes de tous horizons qui nous livrent la sensibilité humaine dans ce qu'elle a de plus riche; parfois ludique, parfois profonde, toujours authentique et ouverte sur l'espoir. Merci de votre confiance!

Le président-directeur général,

MARCEL DALLAIRE

PRÉSENTATION



MISSION

Depuis plus de 40 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes le plus large éventail des arts de la scène dans la grande région de Québec ; d'autre part, procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 873 spectateurs et Octave-Crémazie, 506. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes de la grande région de Québec la possibilité de faire connaître leurs œuvres auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	4	13	18 484	81%	0
Concerts symphoniques	25	33	36 344	66%	0
Récitals classiques	7	7	9 140	70%	0
Danse	10	16	20 968	73%	11
Variétés	21	25	32 854	73%	10
Humour	10	14	21 906	88%	4
Ciné-conférences	7	27	32 332	65%	0
Théâtre musical	1	4	5 754	78%	0
Exercices pédagogiques	4	6	1 415	62%	0
Fonctions privées	11	11	11 827	98%	2
Jeune public	8	17	17 015	75%	5
TOTAL	108	173	208 039	73%	32

Salle Octave-Crémazie

Théâtre	7	114	40 919	72%	0
Variétés	21	24	8 515	71%	24
Fonctions privées	4	5	2 033	96%	1
Conférence	1	1	350	69%	0
Jeune public	1	1	184	37%	1
Danse	3	5	1 125	67%	5
Opéra	1	5	2 534	100%	0
TOTAL	38	155	55 660	73%	31

SYNTHÈSE DE LA FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Fréchette	208 039	173	73%	32
Octave-Crémazie	55 660	155	73%	31
SOUS-TOTAL	263 699	328		63
Foyer de la salle Louis-Fréchette	4 302	40	100%	26
TOTAL	268 001	368	73%	89

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS
Représentations	173	155	40
Montage, démontage et répétitions	129	65	
TOTAL	302	220	40



De gauche à droite: **André Philippe Gagnon • Lancement saison 2012-2013 de l'OSQ • Murray Perahia • Le Carnaval du Nouvel An chinois**



SPECTACLES ET ACTIVITÉS

La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2011-2012 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent ses préoccupations et ses aspirations.

Salle Louis-Frédette

Jason Bonham's Led Zeppelin Experience
Jon Anderson et Rick Wakeman
André-Philippe Gagnon
Pascale Picard Band
Feist
The Musical Box
Mixmania²
Edgar et ses fantômes
Les Cowboys Fringants
Hommage à Vienne
Les Grands Ballets Russes
Le Carnaval du Nouvel An chinois
City and Colour
Tiken Jah Fakoly
Toupie et Binou
Brit Floyd
Le Ballet de Québec
La Belle au bois dormant
The Cat Empire
Richard Desjardins
Riverdance
Chris de Burgh
The Glenn Miller Orchestra
Premier Ciel présente Harmonium
The Queen Extravaganza

Lise Dion
Grand Rire de Québec
Yanni
Mixmania³
Semaine internationale de la chanson
Paul Piché, Daniel Lavoie, Richard Séguin, Michel Rivard, Laurence Jalbert et plus de 400 choristes
Festival international de musiques militaires de Québec
Concerts du Conservatoire de musique de Québec

Salle Octave-Crémazie

Gilles Vigneault
La Grande Aventure Arometis
Joseph Arthur
Pierre Lapointe
Patrice Michaud
Susie Arioli
Les Petites Tounes
Sir Pathétik
Soirée Disques Nomade
Ingrid St-Pierre
Adam Cohen
Nicolas Pellerin et les Grands Hurlleurs
Al Di Meola
Térez Montcalm
Catherine Major
Alexandre Tharaud et Albin de la Simone
Marie-Pierre Arthur
Vulgaires Machins
Daniel Lavoie
Jean Lapointe
Martine St-Pierre
Boucar Diouf
Catherine Major
Carrefour international de théâtre
La Troupe Esplamago
Vitrine Rideau

Danse

Depuis plusieurs années, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2011-2012, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.



De gauche à droite: *Hora* – Batsheva Dance Company • Nicolas Pellerin et les Grands Hurlleurs • Pascale Picard Band • Patrice Michaud

Compagnie Marie Chouinard – *Le nombre d'or (Live)*
 Eastman VZW – *Babel (Words)*
 José Navas/Compagnie Flak – *Villanelle + S*
 Akram Khan Company – *Vertical Road*
 Batsheva Dance Company – *Hora*
 Compagnie Käfig – *Correria + Agwa*
 Les Grands Ballets Canadiens de Montréal – *Casse-Noisette*

Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public toujours croissant des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de nombreux compositeurs québécois, canadiens et étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'Orchestre symphonique de Québec

Ouverture grandiose! avec Rossen Milanov et Alain Lefèvre
Italia, Roma... Subito! Avec Giuseppe Grazioli et Karen Gomyo
Méav, Dame de la musique celtique avec Stéphane Laforest et Méav
Liszt, Tchaïkovski, Ultra romantiques avec Fabien Gabel et André Laplante
Louis Lortie envoutant avec Louis Lortie
Gauvin chante Berlioz avec Justin Brown et Karina Gauvin
Carnaval des animaux avec Airat Ichmouratov et l'Arsenal à Musique
Cerovsek, prodige lumineux avec Andreas Delfs et Corey Cerovsek
Klezmer, frénésie contagieuse avec Airat Ichmouratov et l'Ensemble Kleztory
Le Phénomène Vengerov avec Maxim Vengerov
Mardi gras à la Nouvelle-Orléans avec Richard Lee et Byron Stripling
Une Odyssée avec Strauss avec Jean-François Rivest, les Orchestres du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval
Tchaïkovski à l'heure du multimédia avec Jean-Michaël Lavoie, Jack Robitaille et Catherine Perrin
Mozart à l'heure du cocktail avec Kenneth Slowik
Mozart au salon avec Kenneth Slowik et Mayumi Seiler
Mozart pour ses fans avec Kenneth Slowik et Anton Kuerti
Divin Mozart avec Kenneth Slowik, Karina Gauvin, Allyson McHardy, Thomas Cooley, Alexandre Sylvestre et le Chœur de l'OSQ

Nikki, la nouvelle voix du jazz avec Stéphane Laforest et Nikki Yanofsky
L'expérience Mozart avec Airat Ichmouratov et le Magic Circle Mime Company
Da Costa: violon et passion avec Jean-Marie Zeitouni et Alexandre da Costa
Hamelin et Brahms avec Carlos Miguel Prieto et Marc-André Hamelin
Carmina Burana... toujours! Avec Jacques Lacombe, Nathalie Paulin, Matthew White, Phillip Addis et le Chœur de l'OSQ

Récitals

Pour sa 121^e saison, le Club musical de Québec a une fois de plus fait honneur à sa réputation d'excellence en proposant une programmation qui a conquis des milliers de mélomanes.

Le Club musical de Québec

Le Club musical de Québec
 Chanticleer, chœur de voix d'hommes
 Sergey Khachatryan et Lusine Khachatryan
 Susan Graham
 Diana Damrau et Xavier de Maistre
 Murray Perahia
 Ute Lemper et le Quatuor Vogler
 Evgeny Kissin

Opéra

Pour sa deuxième édition, le Festival d'opéra de Québec a fait l'événement en offrant au public de Québec, en première mondiale, *The Tempest*, de Thomas Adès, dans une mise en scène de Robert Lepage. De plus, l'Opéra de Québec a présenté, comme à son habitude, une programmation régulière qui a su enchanter les amateurs d'art lyrique.

L'Opéra de Québec

Eugène Onéguine
Falstaff
 Le Gala de l'Opéra
 Festival d'opéra de Québec – *The Tempest*
 Festival d'opéra de Québec – *Nelligan*



De gauche à droite: **Toupie et Binou • Boucar Diouf • Brit Floyd • Tézé Montcalm**



Ciné-conférences

Une fois de plus, les Québécois ont pu faire le tour de la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, en passant par l'océan Pacifique, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépayés plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.

Les Grands Explorateurs

Les Grands Explorateurs

Paris, une capitale à travers le temps

Destination Tombouctou

Les Marquises, le cœur du pacifique sud

Venezuela, un joyau de la nature

L'Inde, au milliard de regards

Nouvelle-Zélande, paradis des antipodes

L'Ouest américain, les plus beaux sites naturels

Rebetika

Les Surveillantes

Christine Tassan

Samskara

Geneviève Toupin

Septet Martin Desjardins

La Tourelle Orkestra

Notre-Dame de Grass

Trio Hélico

Jayne Stone

Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'approprier la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

Charles-Alexis Côté, percussion et *Gabrielle Hamann-Guénette*, violoncelle

Julie Villeneuve, hautbois et *Jean-Michel Dubé*, piano

Sangpill Yoon, hautbois et *Kevin Landry Bélanger*, tuba

Alejandro Calzadilla, violoncelle et *Jérôme Proulx*, trompette

Cédric B. Ménard, clarinette et *Émilie Baillargeon*, soprano

Esther Nadeau, violon et *Mathieu Vaillancourt*, piano

Esther Nadeau, violon et *Julie Potvin-Turcotte*, flûte

Éric Dufour, hautbois et *Guillaume Turcot*, saxophone

Marc-Alain Caron, basson et *Marie-Elyse Badeau*, alto

Andréanne Guay, soprano et *Marianne Roos*, clarinette

Étienne Chénard, violon et *Charles-Alexis Côté*, percussion

Marc-Alain Caron, basson, *Andrée-Anne Laprise*, soprano,

Audray Boivin-Laframboise, tuba, *Simon Tremblay*,

trompette, *Jérôme Proulx*, trompette, *Élise Taillon-*

Martel, cor, *Alexis Lavoie-Lebel*, trombone, *Audray*

Boivin-Laframboise, tuba.

Émilie Baillargeon, soprano, *Catherine Charron-Drolet*,

mezzo-soprano, *Emmanuel Bernier*, ténor, *Dominic*

Veilleux, baryton, *Carolane Tremblay*, piano,

Rosemarie Duval-Laplante, piano, *Anne-Sophie*

Paquet, violon, *Gabrielle Hamann-Guénette*, violon-

celle, *Gaspard Daigle*, contrebasse, *Ariane Filion-*

Thériault, piano

Théâtre

Toujours aussi dynamique, le Théâtre du Trident a continué de revisiter le répertoire théâtral mondial tout en faisant une large place à des œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, le Théâtre du Trident a réaffirmé son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

Le Théâtre du Trident

La Nuit des Rois de William Shakespeare

La Médée d'Euripide de Marie Cardinal

Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges

de Michel Tremblay

Madame de Sade de Yukio Mishima

L'Odyssée d'après Homère

Animation

Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée, en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.



Marco Berggrève



De gauche à droite: **Xavier de Maistre • Mixmania² • Martine St-Clair**



Journée de la culture

Pour une quinzième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Animé par un profond désir de percer les mystères des coulisses, les Québécois ont participé en grand nombre à cet événement offert en étroite collaboration avec nos organismes résidents.

Arts visuels

Jouissant d'une popularité et d'une longévité enviabiles dans le monde des arts visuels, la Galerie d'art du Grand Théâtre contribue à enrichir l'expérience des spectateurs en leur proposant de découvrir le travail de nombreux artistes de la région de Québec.

- Laurie Dufresne, acrylique
- Gernot Nebel, acrylique
- Douglas Beauchamp, acrylique
- Claude La Rivière, photographie combinée à l'art numérique
- François Desharnais, techniques mixtes
- Andrée LaRoche, acrylique
- Denis Bordeleau, acrylique
- Manif d'Art
- GAIA, photographies
- Lise Labrecque, acrylique

Conférence

En marge des activités artistiques pour lesquelles il est conçu, le Grand Théâtre fournit un cadre idéal pour la présentation de conférences. Au cours de la saison 2011-2012, le légendaire pianiste, poète et essayiste autrichien Alfred Brendel y a présenté une conférence musicale unique en son genre, dans le cadre des célébrations organisées par le Club musical de Québec à l'occasion de son 120^e anniversaire.

Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre s'est fait un devoir de mettre son expertise au service de ces clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

- Ville de Québec, arrondissement La Cité-Limoilou avec Messmer
- Ville de Québec, arrondissement Beauport avec MysterAct
- Ville de Québec, arrondissement Haute-St-Charles avec Alain Choquette
- Biscuits Leclerc avec Marc Hervieux
- Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur
- Caisse populaire Desjardins du Centre-Ville de Québec, centre Québec-Est
- Fondation Cité Joie
- Portage

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 33 postes au 31 août 2012. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Marketing	3
Accueil	1
Billetterie	7
Sous-total	11
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	11
Sous-total	12
Direction de l'administration	
Administration	3
Immeuble	5
Sous-total	8
Total	33

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2012

DIRECTION GÉNÉRALE

Marcel Dallaire*
Président-directeur général

Carole Hamel
Adjointe administrative

Robert Charbonneau

Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Gill Lapointe
Chef polyvalent

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING

Lucie Cloutier
Relationniste

Caroline Fortin
Chargée de projets

Constance Jalbert
Secrétaire

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Francine Pouliot
Préposée aux ventes

Johanne Yelle
Préposée aux ventes

Suzanne Huot
Préposée aux ventes

Jean La Haye
Préposé aux ventes

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Nathalie Bélanger*, CPA, CA
Directrice de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Michel Vincent
Ouvrier certifié en entretien

Steeve Dombrowski
Électricien

Jacques Perron
Journalier

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

* Membre du Comité de gestion



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

MARCEL DALLAIRE

La directrice de l'administration,

NATHALIE BÉLANGER, CPA, CA

Québec, le 12 décembre 2012.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT à l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2012 ainsi que les états des résultats et excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand théâtre de Québec au 31 août 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q. chapitre v-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

MICHEL SAMSON, CPA AUDITEUR, CA

Québec, le 12 décembre 2012.

ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT
(en milliers de dollars)



	2012	2011
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 4)	2 970	3 087
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 4)	1 962	1 706
Présentation de spectacles (note 5)	1 667	757
Billetterie	1 538	1 677
Services scéniques	1 308	1 190
Location de salles	953	979
Subventions du gouvernement du Québec – frais financiers	601	527
Stationnements	161	153
Commandite	142	67
Services à la clientèle	108	106
Intérêts	40	30
Autres	54	32
	11 504	10 311
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	3 892	3 864
Frais généraux – bâtisse	1 837	1 807
Frais artistiques	1 250	638
Frais financiers (note 6)	623	551
Entretien et réparations de la bâtisse	487	512
Frais de vente de la billetterie	451	538
Publicité	363	287
Gardiennage	293	287
Achats, entretien et réparations d'équipements	187	167
Transport et communications	69	88
Fournitures	55	81
Honoraires professionnels	49	104
Location d'équipements	20	23
Amortissement des immobilisations corporelles	1 909	1 626
	11 485	10 573
EXCÉDENT (DÉFICIT ANNUEL)	19	(262)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	5 389	5 651
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	5 408	5 389

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT
(en milliers de dollars)



	2012	2011
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	37	711
Dépôts à terme (note 7)	1 100	1 100
Débiteurs	619	481
Frais reportés liés aux dettes	77	48
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 8)	19 646	18 872
	21 479	21 212
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 9)	4 221	9 032
Dépôts – vente de billets	1 331	1 128
Charges à payer et frais courus	711	1 090
Intérêts courus	139	134
Revenu perçu d’avance	40	–
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	24 956	24 106
Dettes à long terme (note 11)	14 771	9 598
	46 169	45 088
DETTE NETTE	(24 690)	(23 876)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d’avance	511	494
Fournitures	82	74
Immobilisations corporelles (note 12)	29 505	28 697
	30 098	29 265
EXCÉDENT CUMULÉ (note 13)	5 408	5 389

Obligation contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUZANNE GAGNÉ

FRANÇOIS TASCHEREAU

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT
(en milliers de dollars)



	2012	2011
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	19	(262)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions	(2 717)	(1 893)
Amortissement	1 909	1 626
	(789)	(529)
Variation des frais payés d'avance	(17)	14
Variation des fournitures	(8)	8
	(25)	22
Augmentation de la dette nette	(814)	(507)
DETTE NETTE AU DÉBUT	(23 876)	(23 369)
DETTE NETTE À LA FIN	(24 690)	(23 876)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT
(en milliers de dollars)



	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) annuel	19	(262)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 962)	(1 706)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 909	1 626
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	22	13
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 15)	(169)	432
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(181)	103
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements effectués	(1 100)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 100)	–
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 823)	(4 882)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 823)	(4 882)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(4 811)	5 070
Subventions reportées encaissées	1 968	1 627
Augmentation de la dette à long terme	7 263	1 099
Remboursement de la dette à long terme	(2 090)	(2 721)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 330	5 075
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 774)	296
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 811	1 515
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 15)	37	1 811

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



1 CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public* et pour la première année applique le modèle de présentation recommandé par ce Manuel. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Revenus

SUBVENTIONS

Les subventions affectées sont reportées et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. À cet effet, les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions. Les subventions non affectées sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

AUTRES REVENUS

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Actifs financiers

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

FRAIS REPORTÉS

Les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette à laquelle ils se rapportent selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Passif

SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

FOURNITURES

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur marchande.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucun reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



3 RÉSULTATS PAR FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2012				2011
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement	2 940	30	–	2 970	3 087
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	1 962	1 962	1 706
Présentation de spectacles	1 610	57	–	1 667	757
Billetterie	1 538	–	–	1 538	1 677
Services scéniques	1 308	–	–	1 308	1 190
Location de salles	953	–	–	953	979
Subventions du gouvernement du Québec – frais financiers	–	–	601	601	527
Stationnements	161	–	–	161	153
Commandite	112	30	–	142	67
Services à la clientèle	108	–	–	108	106
Intérêts	40	–	–	40	30
Autres	54	–	–	54	32
	8 824	117	2 563	11 504	10 311
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 857	35	–	3 892	3 864
Frais généraux – bâtisse	1 837	–	–	1 837	1 807
Frais artistiques	1 038	212	–	1 250	638
Frais financiers	–	–	623	623	551
Entretien et réparations de la bâtisse	444	–	43	487	512
Frais de vente de la billetterie	451	–	–	451	538
Publicité	316	47	–	363	287
Gardiennage	293	–	–	293	287
Achats, entretien et réparations d'équipements	187	–	–	187	167
Transport et communications	69	–	–	69	88
Fournitures	55	–	–	55	81
Honoraires professionnels	34	–	15	49	104
Location d'équipements	20	–	–	20	23
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	1 909	1 909	1 626
	8 601	294	2 590	11 485	10 573
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	223	(177)	(27)	19	(262)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



4 SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Subvention de fonctionnement

La subvention du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 976 827 \$ (2011 : 909 499 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec

En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit :

	2012	2011
Immobilisations corporelles	1 897	1 614
Frais reportés liés aux dettes	22	13
Entretien et réparations	43	62
Services scéniques	-	17
	1 962	1 706

5 PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 46 988 \$ (2011 : 36 300 \$).

6 FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 622 924 \$ (2011 : 551 311 \$) comprennent des intérêts sur la dette à long terme et l'amortissement des frais liés aux dettes de 532 207 \$ (2011 : 433 285 \$) et sur l'emprunt bancaire de 90 717 \$ (2011 : 107 084 \$).

7 DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêts à des taux de 0,99% et 2,07% (2011 : 1,41 %).

8 SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires, aux remboursements de capital sur la dette à long terme et au total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien. Cette subvention est encaissable en fonction des versements sur la dette à long terme.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



9 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2012 et 2011, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret et ce jusqu'au 30 novembre 2012, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 16 633 760 \$ (2011 : 15 623 571 \$).

	2012	2011
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 899 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 517	1 090
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 478 600 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 275	1 003
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 565 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	685	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 993 600 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	412	80
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	300	62
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 528 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	32	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 6 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	–	6 247
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 790 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	–	550
	4 221	9 032

Au 31 août 2012, le taux préférentiel est de 3 % (2011 : 3 %) et celui des billets grille 1,516 % (2011 : 1,495 %).

10 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2012	2011
Solde au début	24 106	23 855
Nouvelles subventions	2 812	1 957
Virement aux résultats	(1 962)	(1 706)
Solde à la fin	24 956	24 106

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



11 DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	2012	2011
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021.	5 813	–
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 206 700 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 2 067 002 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	2 274	2 480
Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	886	997
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022.	804	–
Taux fixe de 4,087 %, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	710	811
Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	700	875
Taux fixe de 2,579 %, remboursable par versements annuels en capital de 219 832 \$ jusqu'au 15 juillet 2015.	659	879
Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 82 039 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 492 235 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	574	656
Taux fixe de 2,726 %, remboursable par versements annuels en capital de 81 185 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 487 112 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	568	649
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 553 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 763 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	507	592
Taux fixe de 4,207 %, remboursable par versements annuels en capital de 84 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 465 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	507	591
Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels en capital de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	424	636
Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	345	432
	14 771	9 598

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2013	2 170
2014	5 523
2015	1 419
2016	1 200
2017 et suivantes	4 459

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



12 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012			2011		
	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
Terrain	4 622	–	4 622	4 622	–	4 622
Bâtisse	23 901	13 298	10 603	23 901	12 697	11 204
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	18 920	6 627	12 293	17 038	5 645	11 393
Équipement technique de scène	7 845	5 969	1 876	7 094	5 697	1 397
Ameublement et équipement de bureau	545	455	90	467	427	40
Équipement informatique	305	284	21	299	258	41
	56 138	26 633	29 505	53 421	24 724	28 697

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions suivantes :

	2012	2011
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	1 883	1 355
Équipement technique de scène	751	527
Ameublement et équipement de bureau	78	–
Équipement informatique	5	11
	2 717	1 893

Au cours des exercices 2011-2012 et 2010-2011, la Société n'a fait aucune disposition.

Toutes les immobilisations corporelles acquises ont été amorties au cours de l'exercice alors qu'en 2011 celles classées sous les rubriques Ajouts et réparations majeures à la bâtisse et Équipements technique de scène représentant respectivement 167 000 \$ et 127 000 \$ n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas opérationnelles en fin d'exercice.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 176 459 \$ (2011 : 281 716 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2012.

13 EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 622 000 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors de l'acquisition du terrain par la Société. Cette somme équivaut à l'évaluation municipale lors du transfert.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



14 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles principalement pour l'entretien ménager et la sécurité. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

2013	570
2014	72
2015	14
2016	11
2017	8
	675

15 FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2012	2011
Encaisse	37	711
Dépôts à terme	-	1 100
	37	1 811

Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement

	2012	2011
Créances	(138)	177
Subventions à recevoir	70	76
Fournitures	(8)	8
Frais payés d'avance	(17)	14
Frais reportés	(51)	(5)
Dépôts - vente de billets	203	(3)
Charges à payer et frais courus	(273)	241
Intérêts courus	5	(76)
Revenus perçu d'avance	40	-
	(169)	432

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 595 770 \$ (2011 : 603 566 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2012

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interemployeurs à prestations déterminées soit le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2012, le taux de cotisation de la Société pour le RRAS est de 12,30% (2011 : 11,54%) de la masse salariale cotisable.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 195 003 \$ (2011 : 190 745 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2012			2011
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	31	189	220	196
Charge de l'exercice	51	362	413	405
Prestations versées au cours de l'exercice	(52)	(373)	(425)	(381)
Solde à la fin	30	178	208	220

Cette provision est incluse au poste « Charges à payer et frais courus ».

17 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2011 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2012.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



DÉVELOPPEMENT DURABLE: SUIVI DU PLAN D'ACTION 2009-2013

La Société du Grand Théâtre de Québec fait état des objectifs particuliers qu'elle s'est fixés, en conformité avec ceux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, afin de contribuer à sa mise en œuvre progressive.

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut contribuer à l'atteinte de tous les objectifs fixés par le gouvernement. Ceux-ci seront décrits à la suite des tableaux du suivi de notre plan.

LES ACTIONS 1 ET 2 RÉPONDENT À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action 1		
Objectif organisationnel		
Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Former un comité de développement durable au sein de la Société. • Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation. • Prendre part à des formations sur le concept de développement durable. • Inclure dans le site Internet toute l'information relative au <i>Plan d'action de développement durable 2009-2013.</i> • Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre. 	Réalisé En continu En continu Réalisé En continu
Indicateurs	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières.	
Cibles	100% du personnel régulier rejoint (2011) et 50% ayant acquis le niveau de connaissance désiré (2013).	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de capsules d'information dans le bulletin interne. • Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société aux nouveaux employés. • Promotion des événements <i>Jour de la Terre et Défi Climat.</i> • Diffusion sur Internet du Plan d'action de la Société. • Participation à des formations sur le développement durable. 	



De gauche à droite: *Le nombre d'or (Live)* – Compagnie Marie-Chouinard
 • *Lise Dion* • *Marie-Pierre Arthur* • *Grand Rire de Québec* •
Babel (Words) – Eastman VZW

Action 2

Objectif organisationnel

Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.

Action	Gestes	Suivis
Informer et sensibiliser les fournisseurs et partenaires de la mise en œuvre du plan d'action de développement durable du Grand Théâtre.	• Élaborer des documents de sensibilisation et d'information.	En continu
	• Inclure dans les documents remis aux fournisseurs de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre.	En continu
Indicateurs	Taux des fournisseurs et partenaires rejoints par les mesures prises pour les informer et les sensibiliser.	
Cibles	75% des fournisseurs et partenaires rejoints (2011).	
Résultat de l'année	Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société.	

L'ACTION 3 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Action 3

Objectif organisationnel

Favoriser des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les employés.

Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.	• Sensibiliser le personnel au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.	En continu
	• Optimiser l'opération des systèmes de contrôle de l'édifice (taux de CO ² , taux d'humidité).	En continu
	• Poursuivre la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVAC) dans le cadre du Plan du maintien des actifs de la Société.	En continu
Indicateurs	Nombre de pratiques et activités d'ici 2013.	
Cibles	Élaborer trois (3) pratiques et/ou activités.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la sensibilisation du personnel. • Poursuite de la conversion des systèmes de contrôle et modernisation des équipements. • Début des travaux de remplacement de l'entrée électrique 25KV. 	



De gauche à droite: **Edgar et ses fantômes** • **Chris de Burgh** • **Les Petites Tounes**



L'ACTION 4 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 4		
Objectif organisationnel		
Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> .	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un cadre de gestion environnementale. Augmenter le recours aux produits écologiques, recyclés et recyclables. Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs. Offrir aux employés responsables de l'achat de biens et de services des activités de sensibilisation et de formation à l'égard des produits écoresponsables. Prévoir des clauses et mesures spécifiques en matière de développement durable dans les documents contractuels et les documents d'appels d'offres publics et sur invitation. Mettre en œuvre des mesures de réduction d'utilisation de papier. Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles. 	<p>Réalisé</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>À mettre en œuvre</p>
Indicateurs	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Cibles	Adopter un cadre de gestion environnementale pour 2011 et mettre en œuvre des mesures ou activités pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Respect des règles d'achats écoresponsables et regroupement des achats. Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement et aux documents d'appels d'offres. Sensibilisation à la réduction d'utilisation de papier et à l'utilisation d'autres moyens de communication. Gestion des matières résiduelles. 	



De gauche à droite: **The Queen Extravaganza** • **Exposition Gaïa** • **Tiken Jah Fakoly** • **Feist**



L'ACTION 5 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des biens et de services.

Action 5		
Objectif organisationnel Favoriser la réduction de la consommation d'énergie et des ressources naturelles.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation énergétique du Grand Théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie. • Faire l'analyse annuelle de la consommation Énergétique. • Faire l'installation d'appareils sanitaires à faible débit. • Diminuer la charge d'éclairage en installant des fluorescents performants et des détecteurs de mouvement. • Effectuer l'achat d'équipements moins énergivores. 	En continu En continu En continu En continu En continu
Indicateurs	Nombre de mesures afin de réduire la consommation énergétique.	
Cibles	Mettre en place quatre (4) mesures d'ici 2013.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'installation de fluorescents et d'ampoules à faible besoin énergétique (DEL), d'appareils sanitaires à faible débit ainsi que de détecteurs de mouvement. 	

L'ACTION 6 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

Action 6		
Objectif organisationnel Évaluer les possibilités d'utiliser des énergies renouvelables en parallèle aux sources conventionnelles déjà utilisées au Grand Théâtre.		
Action	Gestes	Suivis
Effectuer une étude afin de vérifier les possibilités d'intégrer des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.	Évaluer les possibilités d'intégrer des sources d'énergies renouvelables en complémentarité avec les sources déjà utilisées.	À mettre en œuvre
Indicateurs	État d'avancement de l'étude de faisabilité.	
Cibles	Élaborer une (1) étude de faisabilité d'ici 2013.	
Résultat de l'année	À mettre en œuvre.	



De gauche à droite: **The Cat Empire** • **City and colour** • **The Musical Box**
• **Susie Arioli**

L'ACTION 7 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Action 7		
Objectif organisationnel		
Mettre en place les conditions facilitant l'exercice et la diffusion de la majorité des disciplines des arts de la scène.		
Action	Gestes	Suivis
Offrir une programmation riche, diversifiée et de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions afin de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres. Accroître notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les producteurs de spectacles et certains organismes culturels. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateurs	Nombre de représentations nationales et internationales en tous genres.	
Cibles	Plus de 300 représentations par année réparties en 8 disciplines artistiques.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de divers lieux à l'intérieur du Grand Théâtre afin d'y présenter des spectacles et événements spéciaux grand public. Entente de partenariat avec nos organismes culturels résidents. 	

L'ACTION 8 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Action 8		
Objectif organisationnel		
Veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par le plus grand nombre.		
Action	Gestes	Suivis
Démocratiser davantage nos lieux de diffusion.	Accroître le nombre d'activités de sensibilisation auprès du public du Grand Théâtre (activités pendant la relâche scolaire, Journée de la culture, causeries, etc.).	<p>En continu</p>
Indicateurs	Augmentation du nombre d'activités d'animation gratuites.	
Cibles	Mettre en place deux (2) activités d'ici 2013.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux Journées de la culture. Élaboration d'activités avant-spectacle. Poursuite des spectacles gratuits (croissants-musique et midis-musique). 	



Myriam Semes



Michael Slobodian

De gauche à droite : **Jon Anderson et Rick Wakeman • Joseph Arthur • Vulgaires Machins • Villanelle + S – José Navas / Compagnie Flak**



L'ACTION 9 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre.

Action 9		
Objectif organisationnel		
Maintenir un haut niveau de qualification du personnel dans un environnement propice à son épanouissement.		
Action	Gestes	Suivis
Favoriser et encourager la participation du personnel à des activités de formation et de perfectionnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un programme de formation continue pour le personnel. • Définir les besoins présents et futurs du Grand Théâtre en termes de connaissances et de qualifications. • Favoriser une meilleure communication et une meilleure synergie entre les services. • Encourager le partage des connaissances entre employés. • Favoriser l'intégration des nouveaux employés. 	<p>À mettre en œuvre</p> <p>À mettre en œuvre</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateurs	Nombre de mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle.	
Cibles	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2013.	
Résultat de l'année	Poursuite du parrainage des nouveaux employés.	

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS EN RAISON DE LA NATURE DE LA MISSION ET DES MANDATS DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Objectif 2	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
Objectif 3	Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
Objectif 5	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
Objectif 9	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
Objectif 12	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
Objectif 13	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
Objectif 15	Accroître le niveau de vie.
Objectif 18	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
Objectif 19	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.



De gauche à droite: **Disques Nomade • Jason Bonham's Led Zepplin Experience • Sir Pathétik • Semaine internationale de la chanson • Jean Lapointe**

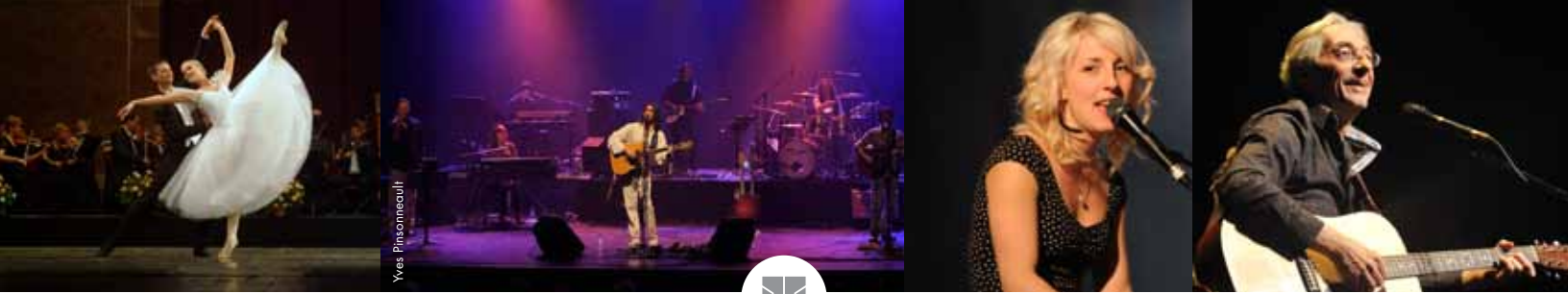
Objectif 20	Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité.
Objectif 23	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
Objectif 27	Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
Objectif 29	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Bien que ces objectifs gouvernementaux ne rejoignent pas les champs habituels d'intervention de la Société, celle-ci est consciente des enjeux et veillera à adapter ses pratiques allant dans le sens des objectifs suivants :

Objectif 11	Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services.
Objectif 16	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
Objectif 17	Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
Objectif 22	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
Objectif 25	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux. Pour cette raison, la Société ne présente pas d'action spécifique supplémentaire pour ces objectifs.

Objectif 10	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
	Cet objectif sera atteint par l'objectif 6 retenu dans notre plan : <i>Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.</i>
Objectif 26	Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
	Une autre action prévue à l'objectif 8 de notre plan, soit : <i>Démocratiser davantage nos lieux de diffusion</i> contribue indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.



Yves Pilonneault

De gauche à droite : **Hommage à Vienne • Premier Ciel présente Harmonium • Ingrid St-Pierre • Richard Desjardins**



POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2011-2012, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectué en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	ÉCART	JUSTIFICATION DE L'ÉCART
Revenus provenant de la tarification									
Billetterie	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	1 538 816	2 574 893	60%	56%	4%	(1)
Main d'œuvre scénique	Coût	30 août 2011	Refixation	1 307 684	2 503 458	52%	50%	2%	(2)
Location de salle	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	961 755	1 212 233	79%	66%	13%	(3)
Stationnement	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	162 024	205 509	79%	68%	11%	(4)
Services à la clientèle	Valeur marchande	30 août 2011	Refixation	107 939	137 282	79%	73%	6%	(5)
Location de locaux	Coût	30 août 2011	Refixation	32 240	41 798	77%	81%	-4%	(6)
TOTAL				4 110 458	6 675 173				

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	2 940 000
Fonds des immobilisations	2 563 246
Présentations de spectacles	1 564 805
Fonds de développement culturel	116 957
Commandite	111 964
Intérêts et frais d'administration	52 126
Échanges	44 888

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Présentations de spectacles	3 445 070
Locaux du Conservatoire de musique de Québec	976 827
Fonds de développement culturel	293 209
Échanges	44 888
Activités gratuites	34 715
Fonds des immobilisations	14 871
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	11 504 444 11 484 753

Produits et services qui auraient pu faire l'objet d'une tarification, mais que le Grand Théâtre ne tarifie pas.

Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faibles revenus.

Note

- (1) L'écart favorable est due à la participation du Grand Théâtre à une activité exceptionnelle.
- (2) L'écart favorable est due à une augmentation de la complexité des spectacles.
- (3) L'écart favorable est due à l'ajustement des prix de location des salles.
- (4) L'écart favorable est due à une révision des prix.
- (5) L'écart favorable est due à un réaménagement des lieux qui a eu pour effet de générer une augmentation des revenus.
De plus, une compression au niveau des dépenses a été effectuée.
- (6) L'écart défavorable est due à une augmentation des coûts indirects.



Sebastien Roy



De gauche à droite: Pierre Lapointe • Glenn Miller Orchestra • Riverdance • Gilles Vigneault



LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

MESURES DE RÉDUCTION DE DÉPENSES

La politique budgétaire sur la réduction et le contrôle des dépenses, approuvée par le conseil d'administration le 26 août 2010 et entérinée par le gouvernement le 16 février 2011, prévoit les mesures suivantes :

- une réduction graduelle des dépenses de fonctionnement de nature administrative devant atteindre au moins 10% au terme de l'exercice financier 2013-2014, y inclus une cible spécifique de réduction de 25% des dépenses de publicité, de formation et de déplacement dès l'exercice 2010-2011;
- une réduction de l'équivalent de 1% de la masse salariale dès l'exercice financier 2010-2011; cette réduction devra être récurrente et augmenter annuellement du même montant jusqu'à l'exercice 2013-2014.

Les résultats attendus de ces mesures et les résultats atteints après la deuxième année d'application sont les suivants :

	Cible de réduction à terme	Réduction cumulative réalisée depuis le début de l'exercice 2011
Dépense de fonctionnement de nature administrative	116 200 \$	132 200 \$
Dépenses de publicité, formation et déplacement	32 600 \$	32 600 \$
Rémunération	107 100 \$	285 700 \$

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La Politique linguistique de la Société, adoptée le 16 juin 1997, encadre et adapte à sa mission l'application de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue dans l'Administration. À la suite de la révision de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la Société a démarré une réflexion afin d'ajuster sa politique linguistique en fonction de la politique gouvernementale.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels notamment par la diffusion sur son site Web d'un grand nombre de renseignements et de documents.

Au cours de l'année 2011-2012, la Société a répondu à quatre demandes d'accès à l'information. Ces demandes ont fait l'objet d'une réponse positive et, par conséquent, les documents demandés ont été acheminés au requérant. Ces demandes ont été traitées dans les délais prescrits par la Loi.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent Code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, le président du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage, reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2011-2012.

PARTENAIRES FINANCIERS

La Capitale groupe financier,
partenaire de saison du Grand Théâtre

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

Charton-Hobbs

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

Les Brasseurs du Nord inc.

PARTENAIRES DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin

CFOM

CKOI

FM93

Hôtel Château Laurier

Hôtel Læws Le Concorde

Le Journal de Québec

Le Soleil

Musique Richard Gendreau

Rythme FM

Télévision de Radio-Canada

Voir



Grand Théâtre de Québec

Québec 

269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3

www.grandtheatre.qc.ca